



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

terrorisme

Question au Gouvernement n° 2259

Texte de la question

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

M. le président. La parole est à M. Christian Estrosi, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Christian Estrosi. Monsieur le ministre de l'intérieur, il n'y a pas que les journalistes que l'on décapite : ce fut hélas le sort réservé aussi à mon ami Hervé Gourdel, alpiniste de Nice.

Hier matin, la radio RTL nous a appris qu'une note confidentielle de la direction générale de la sécurité intérieure faisait état de plusieurs tentatives d'attentats déjouées en Île-de-France, à Lille et à Nice, en mars dernier. Cette note indiquerait notamment que le carnaval de Nice, qui reçoit chaque année un million de visiteurs, aurait été visé. Vous-même, monsieur le ministre de l'intérieur, l'avez confirmé.

Pourtant, hier soir, le représentant du Gouvernement dans mon département annonçait, par un communiqué laconique, qu'aucun lien n'était établi avec cette manifestation, et ce malgré les affirmations des journalistes. Où est la vérité ? La question se pose.

Tout en saluant le travail des forces de l'ordre, qui aurait permis l'interpellation de cet individu dangereux, je ne peux accepter que la loi et la convention signée entre l'État et la ville, qui stipule que les informations les plus importantes en matière de sécurité concernant la ville sont portées immédiatement à la connaissance directe du maire par le responsable des forces de sécurité de l'État, n'aient pas été respectées. Cela aurait permis de renforcer la vigilance par l'action de la police municipale et la mise en place de portiques de sécurité, de la vidéosurveillance et de la fouille des sacs. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

Tout cela ne peut que nous inquiéter, alors même que, tous les jours, vous sont adressés de nombreux signalements, à l'image de cette famille niçoise de onze personnes signalées aux autorités comme étant endoctrinées et risquant de partir faire le djihad, sans réaction de l'État.

Serions-nous passés d'un scandale d'État à un mensonge d'État ? *(Protestations sur les bancs du groupe SRC.)*
Monsieur le ministre de l'intérieur, vous devez la vérité aux Français. Pouvez-vous leur dire si, oui ou non, cette note existe et qui se rend coupable de mensonges : les journalistes ou le représentant du Gouvernement ?
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)

M. François Loncle. Le carnaval, c'est lui !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Manuel Valls, Premier ministre. Monsieur Estrosi, je peux comprendre votre question, et je ne doute pas un

seul instant que le ministre de l'intérieur est prêt à vous recevoir pour évoquer ce type de sujet, mais tout de même : Bernard Cazeneuve vient de parler du sens de l'État et du sens des responsabilités !

Je veux saluer le fait qu'une nouvelle fois, l'ensemble de la représentation parlementaire s'est retrouvée, comme il y a deux ans, pour voter à la quasi-unanimité le texte renforçant les dispositions de lutte contre le terrorisme.

Mais comment parler de scandale d'État, de mensonge d'État, à partir d'informations sorties dans la presse...

M. Christian Estrosi. Expliquez-nous !

M. Manuel Valls, Premier ministrealors que vous savez que nos services de renseignement intérieur et extérieur accomplissent un travail difficile, de très grande qualité, que nous avons renforcé au cours de ces derniers mois ?

Comment parler de scandale d'État et de mensonge d'État sur des sujets aussi graves qui nécessitent, comme je viens de le dire, l'unité et le rassemblement, pour lutter contre le terrorisme ?

Le terrorisme est un danger majeur pour notre pays, pour nos compatriotes, par le fait des dizaines, pour ne pas dire des centaines d'individus qui vont combattre dans des organisations terroristes, alors que nous avons des forces armées engagées dans la lutte contre le terrorisme au Sahel et en Irak.

Aussi je pense, très honnêtement, que vos propos ne sont pas à la hauteur de la situation.

M. Marc Le Fur. Vous ne répondez pas à la question !

M. Manuel Valls, Premier ministre . Moi aussi, sur ce sujet, j'en appelle au sens de l'État et des responsabilités !
(*Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et RRDP.*)

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2259

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 novembre 2014](#)